EMPRUNT D’UNE RESSOURCE

Acteur(s) : L’utilisateur du système est défini comme étant un employé ou bénévole de la bibliothèque.

Scénario principal :

1 – l’utilisateur se connecte au système à l’aide d’un identifiant et d’un mot de passe personnalisé.

2 – le système vérifie la validité des informations saisies.

3 – le système confirme la connexion de l’utilisateur.

4 – l’utilisateur scanne la carte d’abonnement du lecteur, le système reconnaît le numéro unique correspondant au lecteur.

5 – l’utilisateur saisit la côte du document que l’usager souhaite emprunter.

6 – le système valide l’emprunt et génère une fiche de prêt.

7 – l’utilisateur reprend à l’opération 4 si l’usager souhaite emprunter d’autre(s) document(s).

8 – l’utilisateur commande au système d’imprimer le(s) fiche(s) de prêt(s) qu’il remet ensuite à l’usager.

9 – le système envoi automatiquement un mail récapitulatif (des emprunts effectués) à l’usager.

10 – FIN.

Scénario alternatif : l’usager n’est pas abonné (pas de carte de lecteur)

4 – l’utilisateur (un employé de la bibliothèque) possède les droits nécessaires et procède à l’inscription de l’usager en remplissant une fiche lecteur dans le système.

5 – le système génère automatiquement un numéro d’abonné unique dans la fiche lecteur.

6 – l’utilisateur indique au système d’imprimer la nouvelle carte d’abonné.

7 – le système lance l’impression de la carte d’abonné.

Scénario alternatif : l’usager n’est pas abonné et l’utilisateur ne possède pas les droits nécessaires pour procéder à son inscription

4 – l’utilisateur (un bénévole) ne possède pas les droits nécessaires pour procéder à l’inscription de l’usager : il fait appel à un autre utilisateur (employé) qui se connecte au système pour procéder à l’inscription de l’usager.

Scénario alternatif : le nombre maximum de documents empruntables est atteint :

6 – le système affiche une fenêtre d’information à destination de l’utilisateur qui lui indique que le nombre maximum de documents empruntables est déjà atteint et qu’il n’a pas pu procéder à l’enregistrement de l’emprunt de ce document.

7 – FIN

Scénario alternatif : le document que l’usager souhaite emprunter est un CD-ROM :

6 – le système détecte que le document dont la côte vient d’être saisie par l’utilisateur est un CD-ROM.

7 - Il transforme (et supprime) la fiche de mise en circulation émise par un autre utilisateur du système (contre caution) en fiche de prêt.